

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**



La trêve hivernale est terminée.

Le jeudi 07 Mars prochain la direction réunira les syndicats pour leur communiquer le calendrier et les thèmes des négociations pour l'année 2013.

Comme vous le savez les rythmes scolaires sont en train d'évoluer.

Dans l'intérêt des salariés, la CFTC demande l'ouverture immédiate de négociation portant sur le temps de travail.

Nous demandons entre autre :

- **Le droit de pouvoir fractionner nos RTT par ½ journées.**
- **La mise en place du télétravail. (*)**
- **La mise en place d'horaires individuels adaptés à chacun (*)**

(*) Lorsque c'est possible

Rejoignez nous sur le site internet :
perso.numericable.fr/cftc

perso.numericable.fr/cftc Syndicat
CFTC